

«PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE HANDICAPEE A DOMICILE»

1. PRÉSENTATION

- Le travail d'aide et d'accompagnement au domicile des personnes en situation de handicap nécessite des connaissances de base d'ordre médical, psychologique et socio-économique. Cette formation se propose d'apporter les éléments nécessaires pour mieux connaître ces déficiences et leurs incidences sur la vie sociale et relationnelle de la personne.
- Elle vise également à aider chacun à mieux prendre en compte la réalité de ces déficiences dans les pratiques quotidiennes d'aide, et d'accompagnement.

2. OBJECTIFS

- Etre capable de définir les principales situations de handicaps et d'en connaître les causes, les caractéristiques et les évolutions de chacune d'elles.
- Pour chacun des handicaps, être capable d'identifier les différents modes d'expression de la personne aidée handicapée.
- Etre capable d'identifier et d'accompagner les incidences d'un handicap sur la vie quotidienne de la personne aidée et de son entourage proche, en restant dans ses limites professionnelles et au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

3. CONTENU

- Le handicap (définition et loi)
- Les principales situations de handicap (vocabulaire spécifique)
- Les caractéristiques des différents handicaps
- Les différents modes d'expression pour chacun des handicaps
- Communication verbale, non verbale et toucher communicant
- Les besoins fondamentaux (Maslow et V. Henderson)
- Incidences des différents handicaps
- L'entourage de la personne aidée handicapée, Posture de l'aide à domicile, ses limites

4. DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et documentaires
- Exercices pratiques
- Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité



AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie

- Etude de cas
- Un résumé du contenu théorique sur l'épuisement professionnel et des références bibliographiques

5. PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Intervenants auprès des publics fragilisés à domicile ou en structure.
- Aucun pré-requis
- 15 personnes maximum.

6. DUREE ET COÛT

- 3 jours soit 14 heures, 790,00 euro/stagiaire
- PROCHAINE SESSION : nous contacter

En conformité avec la loi n°2009-1437 du 24/11/2009 art.51 L6353-1 modifié du code du travail, une attestation de formation précisant notamment les objectifs, la nature, les résultats de l'évaluation des acquis et la durée de la session sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation



AB Conseil

AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie